



V I L L E D E  
G E N È V E

## Directive concernant les tarifs de reproductions des bibliothèques scientifiques et des bibliothèques municipales de la Ville de Genève

Adoptée par le département de la culture et du sport le 9 novembre 2011.

Entrée en vigueur : 01.01.2012

Conformément aux règlements municipaux relatifs aux bibliothèques LC 21 631.1 à LC 21 639 approuvés par le Conseil municipal le 09.11.2011, le département de la culture et du sport adopte la directive suivante :

Travaux de reproduction effectués par les bibliothèques de la Ville de Genève :

- Bibliothèque de Genève
- Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle et du Musée d'histoire des sciences
- Bibliothèque du Musée d'ethnographie
- Bibliothèque du Conservatoire et jardin botaniques
- Bibliothèque d'art et d'archéologie
- Bibliothèque de l'Institut et Musée Voltaire
- Bibliothèque musicale
- Bibliothèques municipales.

En CHF.

Certaines prestations ne sont pas proposées dans toutes les bibliothèques.

### Numérisation

Tous types de documents

Produit fourni: fichier numérique TIFF/PDF (min. 300 dpi) ou tirage papier (A4 ou A3)

	1-50	51-100	> 100
A4 – niveaux de gris ou couleur	1.00	0.80	0.60
A3 – niveaux de gris ou couleur	2.00	1.60	1.20
A2 – niveaux de gris ou couleur	4.00	3.20	2.40
A1 – niveaux de gris ou couleur	6.00	4.80	3.60
Fichier numérique et tirage papier	+ 50 %		

Document standard (livre, périodique) postérieur à 1850, pouvant s'ouvrir à plat. Ne convient pas à la publication

Produit fourni: fichier numérique PDF ou tirage papier

	1-50	51-100	> 100
A4 – noir/blanc	0.50	0.40	0.30
A3 – noir/blanc	1.00	0.80	0.60
Fichiers numériques et tirage papier	+ 50 %		

### Rabais "Bibliothèque numérique"

Accordé pour la reproduction de documents entiers qui s'inscrivent dans les plans de numérisation de la bibliothèque	- 50 %
--	--------

### Photographie numérique

Qualité publication, avec charte de contrôle

Produit fourni: fichier numérique TIFF

	1-10	11-20	> 20
Haute résolution	20.00	18.00	16.00

Qualité documentaire. Ne convient pas à la publication

Produit fourni: fichier numérique JPG (max. 1'200 pixels)

	1-10	11-20	> 20
Basse résolution	5.00	4.00	3.00

### Tirage photographique

	1-10	11-20	> 20
A4	10.00	9.00	8.00
A3	20.00	18.00	16.00

### Photocopie

Document standard (livre, périodique) postérieur à 1850, pouvant s'ouvrir à plat. Ne convient pas à la publication

	1-50	51-100	> 100
A4 – noir/blanc	0.50	0.40	0.30
A4 – couleur	1.00	0.80	0.60
A3 – noir/blanc	1.00	0.80	0.60
A3 – couleur	2.00	1.60	1.20

### Microfilm

	1-50	51-100	> 100
Tirage papier A4 ou A3	1.00	0.80	0.60
Numérisation d'après microfilm	1.00	0.80	0.60
Duplicata de microfilm, forfait		75.00	

### Frais de livraison

Envoi par Email, jusqu'à 2 MB	gratuit
Envoi par Internet, par 4 GB	10.00
Données sur CD/DVD ou carte mémoire SD, par 4 GB	10.00
Données sur clé USB ou carte mémoire SD fournie par le client	5.00
Envoi postal	selon tarifs en vigueur
Frais de facturation	10.00

### Copies faites par l'utilisateur

Au moyen des appareils de reproduction mis à disposition par la bibliothèque

Document standard (livre, périodique) postérieur à 1850, pouvant s'ouvrir à plat ou microfilm

Ne convient pas à la publication

Impression informatique – A4 ou A3	0.10
Photocopie – A4 ou A3	0.20
Copie de microformes – A4 ou A3	0.50

### Taxe d'utilisation en cas d'emploi commercial

	1-10	> 10
Publication, exposition – par image utilisée	20.00	sur devis
Autre forme d'utilisation: reprint d'œuvre, publicité, utilisation promotionnelle, objet dérivé, ...	sur devis	

Fait à Genève, le 9 novembre 2011

Le Conseiller administratif



Sami Kanaan